

# HUILE DURE UNIVERSELLE

## code 2044

Pour : INTERIEUR / Phase : HUILEUSE

### COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, résine de colophane, huile de carthame, acide silicique, montmorillonite, microcire, oxyde de zinc, acide succinique, siccatif à l'octoate de cobalt, de zirconium, de manganèse, antioxydant.

### PROPRIETES

Produit de finition satiné pour surfaces en bois, résistante à l'usure, microporeux et hydrofuge. Ne jaunit pas le support et met en valeur la structure naturelle du bois.

### DOMAINES D'APPLICATION

Surfaces absorbantes à l'intérieur de l'habitat. Parquets bois, meubles (surfaces externes seulement), portes, fenêtres, linoléum, liège, OSB.

### PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois au taux d'humidité inférieur à 12%), propre, dépoussiéré et exempt de tâches de graisse (dégraisser éventuellement avec le diluant BIOFA 0500). Eliminer les anciennes peintures. Poncer les sols avec un abrasif de grain 120 et les meubles avec un grain 240. La température du support doit être de 16°C minimum. Il est recommandé d'appliquer une couche d'APPRET DUR UNIVERSEL code 3755 afin d'avoir une meilleure pénétration et donc une meilleure résistance à l'usure ainsi qu'une accentuation de la structure du bois. (comme alternative sans solvants, utiliser la 2059)

Attention : Dégraisser les bois à fortes teneurs en tanins (bois tropicaux, chênes...) avec de l'alcool.

### MISE EN ŒUVRE

Appliquer l'HUILE DURE UNIVERSELLE 2044 de manière régulière en 1 ou 2 fines couches au pinceau, rouleau laqueur, au chiffon (non peluchant à fibres courtes) ou par trempage. Une application trop chargée entraîne un accroissement du temps de séchage.

Les sols en bois ou en liège seront traités avec 2 couches minimum. Les autres supports seront traités en 2 à 3 fines couches selon l'absorption du support. Faire un égrenage entre les couches si nécessaire (sols 150-180, meubles 240). Si la surface n'est pas uniformément imprégnée, après séchage, une fine couche supplémentaire doit être appliquée. Faire un essai préalable.

**Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Effectuer un essai préalable.**

### APPLICATION AU PISTOLET.

Air comprimé, buse de 1 à 1,5 mm pression 2 à 2,5 bars.

Airless buse de 0,23 à 0,28 mm, pression 4 bars

### SECHAGE

Recouvrable et ponçable après 12 à 24 heures (20°C / 50/55% d'hygrométrie). Les sols peuvent être pratiqués avec précaution après 3 jours. La résistance optimale est obtenue après 7 à 14 jours. Le temps de séchage peut varier en fonction de la température, de l'humidité de l'air ou des essences de bois.

### CONSOMMATION – RENDEMENT

1<sup>ère</sup> couche : Environ 60-80 ml/m<sup>2</sup>, rendement de 10 à 15 m<sup>2</sup>/litre selon l'absorption du support. 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couches : 45-60 ml/m<sup>2</sup>

### NETTOYAGE DU MATERIEL :

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

### CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L, 10 L, 30 L.

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

### **STOCKAGE**

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, il faut l'éliminer avant toute réutilisation.

Fermer hermétiquement les récipients.

### **CONSEILS DE SECURITE**

**INFLAMMABLE.** Tenir éloigné de toute source de chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (**risque d'auto inflammation**) ou les tremper dans l'eau avant séchage. Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Contient de l'octoate de cobalt ; peut provoquer des réactions allergiques. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner un effet néfaste à long terme pour l'environnement aquatique. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales sur le fiche de données de sécurité.

### **RECYCLAGE**

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie.

Les résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères.

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080102

Internet : [www.biofa.fr](http://www.biofa.fr)

COV Union européenne

Valeurs limites Catégorie A/e 500 g/l 2007

2044 contient 490 g/l maximum COV

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*

*EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU*